PAI pour raison de santé

publié le 30/08/2022 - mis à jour le 14/10/2025

Merci de prendre connaissance de la note des infirmières scolaires concernant les PAI.

Pour prendre connaissance du contenu du PAI, cliquez sur le lien suivant :

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjeuMH17OLyAhUFCRoKHT3lAkEQFnoECAQQAQ&url=https%3A%2F%2Feduscol.education.fr%2Fdocument%2F7748%2Fdownlo t6tzhq

Pour un renouvellement de PAI, compléter le document suivant :

20220630_modele_renouvellement_pai_2d_dsden_86 (Word de 51.9 ko)

Procédure

1) compléter avec votre médecin traitant le PAI

2) rapporter ensuite aux infirmières scolaires ou à l'accueil sous pli votre PAI avec le traitement et une photo d'identité de l'enfant, dans les meilleurs délais.

Le chef d'établissement

Documents joints

courrier_parents_p (PDF de 100.2 ko)

renouvellement_pai_2d_dsden_86 (PDF de 143.8 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.